

Travailler avec son conjoint



[Partager](#) |

Travailler en couple présente de nombreux avantages, mais aussi quelques risques comme le confirme Dino Ragazzo, coach et consultant en développement des organisations au sein du cabinet Expérience.

Quels sont les avantages lorsque l'on travaille avec son conjoint ?

► Le principal avantage, c'est que l'on se connaît bien. On accède donc à des informations non verbales qui ne sont pas forcément accessibles aux autres. Une grimace ou un silence sera interprété avec justesse par le conjoint, alors que les autres n'y verront que du feu. De la même manière, le conjoint identifiera tout de suite un désaccord, un malaise ou une approbation.

Tout ceci facilite la communication et au final la relation de travail. L'autre avantage, c'est la confiance et la complicité, deux choses qui sont très difficiles à construire au sein des organisations. Enfin, lorsqu'il y a des problèmes dans l'entreprise, les conjoints traversent les épreuves ensemble et se soutiennent. Ce n'est pas par hasard si en Italie, on privilégie dans les entreprises les liens familiaux qui s'appuient sur la confiance dans un système familial fonctionnant avec ses propres valeurs.

Quels sont cette fois les dangers du travail en couple ?

► Lorsque vous êtes intime avec quelqu'un sur le plan personnel, c'est très difficile de ne pas l'être aussi sur le plan professionnel. Cette dimension est souvent difficile à gérer, car il faut éviter les prises de bec que l'on peut avoir à la maison, ou les gestes d'affection qui n'ont pas leur place dans l'espace professionnel. Lorsque l'on est au bureau, on ne met pas une nappe sur la table pour manger tous ensemble. Il y a des règles et des coutumes bien particulières, qui n'ont rien à voir avec celles qui s'appliquent au foyer. **Il faut enfin savoir que plus on passe de temps ensemble, plus il y a de risques de conflits. Les couples au travail sont à ce titre beaucoup plus exposés que les autres.**

Que faut-il faire pour que la relation de travail fonctionne ?

► Travailler avec son conjoint suppose la mise en place d'une double hiérarchie : une hiérarchie liée à l'organisation en place, et une hiérarchie liée à la proximité entre les conjoints. Et cette dichotomie peut parfois se révéler délicate à gérer vis-à-vis des autres collaborateurs. Pour que cela fonctionne, il faut d'abord que chacun reste à sa place. **Par exemple, lorsqu'il y a un lien hiérarchique entre les deux conjoints, celui qui manage doit impérativement traiter l'autre comme n'importe quel collaborateur.** Faire preuve d'une indulgence inappropriée aux yeux des autres membres de l'équipe pourrait en effet générer des distorsions dans l'organisation, voire une perte d'autorité. De la même manière, lorsque les deux conjoints évoluent au même niveau hiérarchique, et qu'il y a des désaccords professionnels entre eux, l'affrontement ne doit pas se dérouler en direct devant les autres, car ce serait très insécurisant pour le reste de l'équipe.

Comment faire pour protéger son couple et sa vie affective ?

► Lorsque l'on est à la maison, il faut privilégier la vie de famille en faisant bien attention à ne pas prolonger l'activité professionnelle. **L'expérience montre en effet que lorsque l'on ne fait pas la part des choses, on perd en efficacité.** Pour protéger sa vie de couple, il faut aussi garder à l'esprit que lorsque l'on est dans l'entreprise, on est dans le cadre de la relation de travail et pas en couple, et inversement. Pour ma part, je conseille toujours d'instaurer ce petit rituel : lorsque vous quittez la maison le matin, dites au revoir à votre conjoint, et lorsque vous arrivez au bureau, dites bonjour à votre collègue ou à votre manager.

Y.R.

[A la recherche d'une formation ? Cliquez ici](#)

Rendez-vous aux Salons de l'Évolution professionnelle Vocatis !

Les Salons de l'Évolution Professionnelle Vocatis ont pour objectif de permettre aux salariés et personnes en reconversion de mieux gérer leur carrière tout au long de leur vie. Venez rencontrer les centres de formation, écoles et universités... Au programme également : conseils d'experts, conférences, ateliers... **Entrée gratuite !**

